

Un acteur social incontournable

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lannion

*L'accueil, l'écoute, l'information
et l'aide aux démarches individuelles.*





Des services à disposition des usagers

Servijoù e-kerzh an implijerien



Le CCAS de Lannion

- Anime un travail de réflexions pour l'ensemble des intervenants (observatoire social)
- Participe à la mise en place des actions menées par l'ensemble des intervenants publics et privés (CAF, MSA, associations, services sociaux, bailleurs publics, centre social...).
- Gère des établissements

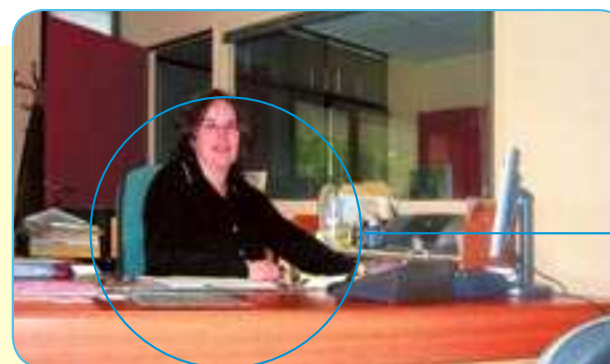
Comment fonctionne un CCAS ?

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public administratif doté d'une personnalité juridique de droit public et d'une existence administrative distincte de la ville.

- Il est obligatoire dans chaque commune.
- Il est géré par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale.
- Le maire est président de droit.
- Il peut gérer tous types d'établissements médico-sociaux.

Ses missions sont multiples :

- **information**
- **orientation**
- **écoute et accompagnement social**
- **aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre l'exclusion.**



plan en dernière page



CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Espace administratif et social de Kermaria
11, bd Louis Guilloux
22300 Lannion
Tél. 02 96 46 13 22
Fax 02 96 46 13 23
ccas@ville-lannion.fr

Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Le vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h
Tous les dossiers d'aide facultative ou d'aide légale sont instruits au CCAS



Hébergement : l'urgence et le temporaire

Reiñ bod war ar prim ha da c'hortoz



- Le CCAS gère des **logements d'urgence**
 - Accueil immédiat 24h/24
 - Durée maximum de 5 jours
 - Logements en partenariat avec les partenaires sociaux et le commissariat de police
- Le CCAS met à disposition des **logements temporaires**
 - Appartements T1 bis, T2, T3, T4
 - Durée maximum de 6 mois (pour répondre aux problèmes de logements liés aux ruptures familiales, aux violences, aux difficultés de relogement en partenariat avec les bailleurs sociaux)

• Vous pouvez vous adresser durant la journée au CCAS au 02 96 46 13 22

• En dehors des horaires d'ouverture au commissariat de police au 02 96 46 69 50

Logements meublés pour étudiants, stagiaires, jeunes travailleurs...

*Lojeizoù-annez studierien, stajidi,
labouerien yaouank*



- Le CCAS de Lannion gère **185 logements meublés** (chambres, studios, appartements T1).
 - Services à disposition : salle à manger, cuisine, salon avec TV.
 - Locations à proximité des centres commerciaux, des établissements d'enseignements supérieurs...



Renseignements :

Cosmos F
25, rue des Hortensias
22300 Lannion
Tél. 02 96 48 58 30



L'autonomie des personnes âgées

Emrenezh an dud war an oad

● Portage de repas

Relais de proximité permettant de rester en contact avec la famille et l'entourage proche



Dans le cadre d'un partenariat avec l'hôpital, le Comité Cantonal d'Entraide, le CLIC, les services de tutelles et diverses communes, le Centre Communal d'Action Sociale de Lannion a mis en place un service de repas à domicile (repas chauds servis 7 jours/7).

Pour l'installation de ce service, s'adresser au CCAS au 02 96 46 13 22

● Téléalarme

Service de téléassistance aux personnes âgées, 24h/24, qui vous garantit une intervention dans les plus brefs délais

- Médaillon ou montre, ce système permet d'appeler une permanence d'écoute 24h/24 sans composer de numéros de téléphone.
- Appel immédiat d'un intervenant de proximité : famille, voisin, ami, médecin traitant ou services d'urgence.



Pour l'installation de ce service, s'adresser au CCAS au 02 96 46 13 22





Les structures d'accueil pour la personne âgée dépendante

Tiez-annez tud war an oad

Le CCAS dispose de deux Établissements d'Hébergements pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) qui permettent d'accueillir **173** résidents.

● Les résidences comprennent :

- des logements individuels meublés par le résident
- un service de soins individualisés (infirmiers, auxiliaires de vie, aides soignants, médecins coordinateurs)
- un service de restauration
- un service d'animation



**Dans le quartier des Fontaines
67 résidents**

Résidence Paul Hernet
Rue E. Sièyes, 22300 Lannion
Tél. 02 96 37 04 18



**Dans le parc Sainte Anne :
106 résidents**

Résidence du Parc Sainte Anne
6, rue Paul Péral, 22300 Lannion
Tél. 02 96 37 22 22



L'office des retraités de Lannion

Ofis retredidi Lannuon

● L'office est chargé tout particulièrement :

- d'accueillir et d'informer les **4 000 retraités** lannionnais
- d'organiser des conférences, des colloques, des groupes de travail sur différents sujets (santé, alimentation, prévention routière...)
- de coordonner des actions de la semaine dédiée aux personnes retraitées
- d'impulser des projets sur l'intergénération
- de participer au travail partenarial de réflexion avec des organismes départementaux et régionaux
- d'accompagner les autres initiatives proposées par les habitants

● Il est un partenaire incontournable pour vivre une retraite active

Office des retraités

Espace administratif et social de Kermaria
 11, bd Louis Guilloux
 22300 Lannion
 Tél. 02 96 46 76 83
officedesretraites@ville-lannion.fr



Plan des structures gérées par le CCAS

Tres ar frammoù meret gant ar CCAS





CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)
Espace Administratif et Social de Kermaria
11, bd Louis Guilloux
22300 Lannion
Tél. 02 96 46 13 22
Fax 02 96 46 13 23
ccas@ville-lannion.fr

